

POLITIQUE D'ÉVALUATION DES PROFESSEURS MEMBRES RÉGULIERS DU CENTRE DE RECHERCHE SUR L'INTERVENTION ÉDUCATIVE (CRIE) 2009-2010

Selon les statuts et règlements du CRIE, les dossiers des membres professeurs réguliers du Centre sont soumis tous les trois ans à une évaluation par un comité de pairs issu du *Conseil scientifique* du CRIE. Les règlements stipulent que l'évaluation des membres est adaptée aux exigences spécifiques à leur catégorie (membre A ou membre B). L'évaluation des professeurs membres du CRIE sera réalisée durant l'année 2010.

1. Objectifs de la démarche d'évaluation des membres

Pour les membres du Comité, il appert que la démarche d'évaluation doit permettre de dépasser la sanction. En ce sens, l'évaluation des membres du CRIE se transcrit par un exercice multiforme réalisé dans une perspective stratégique permettant ainsi d'améliorer, si besoin il y a, la production de ses membres par un accompagnement personnalisé.

L'évaluation individuelle des membres représente une opportunité pour évaluer

- les contributions des membres à la réalisation des missions et fonctions du Centre;
- les contributions envisagées des membres à la réalisation des missions et fonctions du Centre;
- les contributions envisagées des membres pour la dynamique et le développement des axes scientifiques du Centre;
- les représentations des membres en regard des missions, des fonctions et des axes du Centre et de leurs contributions à la réalisation et au développement de ces éléments.

Sur la base de ces informations fournies à l'aide du *Dossier des objectifs des professeurs réguliers du CRIE* complété par chacun des membres, le Comité dépose au bureau de direction du CRIE

- un bilan des forces et faiblesses du Centre;
- des propositions de chantiers prioritaires de développement et de consolidation;
- des propositions, le cas échéant, pour la modification ou la précision des catégories de membres et des exigences qui y sont associées;
- des recommandations quant au statut de chacun des membres;
- des rétroactions à chacun des membres.

2. Modalités opératoires

Les modalités envisagées permettront une évaluation de qualité auprès de l'ensemble des membres réguliers du CRIE. L'évaluation est composée des quatre étapes qui suivent.

Étape 1 : Analyse des informations fournies à l'aide du *Dossier des objectifs des professeurs réguliers du CRIE* complété par chacun des membres.

Étape 2 : Rencontre individuelle avec chacun des membres afin de discuter de leurs représentations et de leurs objectifs quant à leurs contributions à la réalisation des missions, des fonctions et du développement des axes (un canevas d’entrevue sera acheminé préalablement aux membres).

Étape 3 : Synthèse des informations et rédaction d’un rapport.

Étape 4 : Rétroaction individuelle aux membres.

Les annexes A et B du présent document se veulent rassembler les informations pertinentes qui valoriseront la planification des différentes étapes de l’évaluation.

3. Échéancier de l’évaluation

Le tableau qui suit présente les diverses étapes d’évaluation envisagées pour l’année 2010. Une année débute le 1^{er} juin et se termine le 31 mai de l’année suivante. Le dossier d’évaluation pour l’année 2010 doit inclure les informations concernant les trois dernières années, soit de juin 2007 à mai 2010.

Échéancier de l’évaluation des membres réguliers du CRIE pour l’année 2010

Étapes	Périodes
Dépôt du <i>Dossier des objectifs des professeurs réguliers du CRIE</i> complété	15 juin 2010 au plus tard
Analyse du dossier par les membres du Comité	Trimestre d’automne 2010 (<i>à préciser</i>)
Rencontre individuelle	Trimestre d’automne 2010 (<i>à préciser</i>)
Rédaction du rapport par le Comité	(<i>à préciser</i>)
Rétroaction individuelle aux membres	(<i>à préciser</i>)

Comité sur la *Politique d’évaluation des professeurs membres du CRIE*, formé des personnes suivantes:

Johanne Bédard, directrice du CRIE
Yves Couturier, membre professeur du CRIE
Julie Desjardins, membre professeure du CRIE
François Larose, membre professeur du CRIE
Johanne Lebrun, membre professeure du CRIE

Proposition préparée par le comité en février 2010.

Politique d’évaluation des professeurs réguliers membres du CRIE adoptée à la réunion statutaire du Centre de recherche, le 15 avril 2010.

Les missions du CRIE

1. Favoriser la production de nouveaux savoirs en relation avec les pratiques d'éducation et de formation (volet production et diffusion de connaissances scientifiques).
2. Assurer la formation des chercheuses et chercheurs dans le domaine de l'intervention éducative (volet de soutien aux nouveaux membres professeurs).
3. Soutenir les activités scientifiques sur l'intervention éducative dans le contexte spécifique de la formation initiale et continue à l'enseignement (volet de diffusion et de transfert).
4. Contribuer à la formation aux pratiques de recherche en éducation (volet de formation à la recherche des membres étudiants).
5. Assurer la diffusion et le transfert des résultats de recherche dans les milieux professionnels et dans la communauté scientifique (volet de diffusion et de transfert).

Les fonctions du CRIE

1. Développer de nouvelles connaissances et approches relatives à l'intervention éducative dans le domaine de la formation à l'enseignement en recourant à une perspective interdisciplinaire.
2. Regrouper des chercheuses et des chercheurs travaillant à la problématique de l'intervention éducative dans la formation professionnelle selon une approche ou dans une perspective interdisciplinaire.
3. Favoriser le développement de projets communs de recherche entre chercheuses et chercheurs au sein du Centre de recherche.
4. Établir des liens de coopération scientifique et pédagogique avec d'autres groupes et centres de recherche, sur le plan national et international, ainsi qu'avec des milieux de la pratique professionnelle.
5. Participer à la formation d'étudiantes et d'étudiants des 2^e et 3^e cycles en leur assurant un encadrement de qualité, en leur offrant la possibilité de participer à des activités de formation de haut niveau et en les impliquant dans des travaux de recherche.
6. Promouvoir la perspective interdisciplinaire dans la formation à l'enseignement chez les différents acteurs et actrices intervenant dans la formation à l'enseignement, ainsi que chez les enseignantes et chez les enseignants en exercice.
7. Offrir aux chercheuses et aux chercheurs du Centre de recherche des services efficaces afin d'accroître la qualité de leurs productions scientifiques et leur productivité, ainsi que le développement de leurs connaissances dans le domaine.
8. Faciliter la diffusion des résultats des travaux de recherche des membres destinés tant au milieu scientifique qu'aux milieux de la pratique professionnelle.
9. Aider au démarrage de nouvelles chercheuses et de nouveaux chercheurs universitaires dans les domaines de recherche du CRIE.

Les axes du CRIE

Axe 1 : Les pratiques d'enseignement

Les pratiques enseignantes dans la classe visant la mise en place de situations d'enseignement-apprentissage. Ces pratiques, que nous appellerons du terme générique pratiques d'enseignement, englobent différents processus.

- ◆ Le processus de planification se caractérisant par l'intention initiale de l'action et la planification de l'activité d'enseignement-apprentissage.
- ◆ Le processus d'exécution en classe où l'intention d'action s'actualise en tant que manifestée dans l'action elle-même (l'agir tel qu'observé).
- ◆ Le processus de rétroaction où l'interprétation du plan, de l'acte posé et des intentions considérées *post hoc* se caractérise par une légitimation qui conduit à l'expression d'une argumentation justificatrice.

Axe 2 : Les pratiques professionnalisantes

Les pratiques enseignantes hors classe visant et favorisant le processus de professionnalisation initiale et continue de l'enseignant ou du formateur d'enseignants. Elles recouvrent différents processus.

- ◆ Le processus d'apprentissage professionnel se caractérisant par la construction de savoirs professionnels et la mise en situation de compétences professionnelles.
- ◆ Le processus d'intégration de différentes formes de savoirs participant à la construction de la professionnalité.
- ◆ Le processus de perfectionnement soutenant le processus de construction de l'identité professionnelle.

Axe 3 : Les pratiques collaboratives

Les pratiques enseignantes dans et hors la classe visant la mise en place de situations éducatives prenant en compte l'action complémentaire et interactive de différents intervenants. Ces pratiques articulent différents processus.

- ◆ Le processus de collaboration entre les enseignants et d'autres professionnels de l'éducation.
- ◆ Le processus de coopération et d'échanges entre les enseignants et d'autres partenaires œuvrant en contexte scolaire, en particulier les professionnels non-enseignants, tels les travailleurs sociaux, les psychoéducateurs et les psychologues, visant ensemble à la coconception, la coconstruction et la corégulation d'une action éducative (dans ou hors la classe).
- ◆ Le processus d'interactions et d'échanges entre les enseignants et d'autres acteurs du contexte éducatif, en particulier les parents, mais aussi les tiers intervenants d'organismes implantés dans la communauté territoriale desservie par l'école visant la coconception, la coconstruction et la corégulation d'une action éducative (dans ou hors la classe) s'appuyant sur plusieurs intervenants.



**DOSSIER DES OBJECTIFS
DES PROFESSEURS RÉGULIERS MEMBRES DU CRIE 2009-2010**

- Une année débute le 1^{er} juin et se termine le 31 mai de l'année suivante.
- Le dossier doit inclure les informations concernant les trois dernières années, soit de juin 2007 à mai 2010.
- Le dossier doit être déposé au plus tard le 15 juin 2010.

1. SUBVENTIONS OU COMMANDITES IDENTIFIÉES AU CRIE

1.1 Subventions (SU), contrats (CT) ou commandites (CM) obtenus

- Comme chercheuse principale / chercheur principal
- Comme cochercheuse/cochercheur

1.2 Subventions (SU), contrats (CT) ou commandites (CM) demandés mais non retenus

- Comme chercheuse principale / chercheur principal
- Comme cochercheuse / cochercheur

1.3 Subventions (SU), contrats (CT) ou commandites (CM) à déposer d'ici le 31 mai 2010

- Comme chercheuse principale / chercheur principal
- Comme cochercheuse / cochercheur

Modèle à suivre pour chaque subvention et commandite

Titre:

Organisme subventionnaire:

Montant de la subvention obtenue (total et répartition par année) ou montant de la subvention demandée:

Période:

(Mois et année du dépôt, voir 1.3):

Chercheuse principale / Chercheur principal:

Cochercheuse(s) / Cochercheur(s):

Collaboratrice(s) / Collaborateur(s):

Assistants ou assistants de recherche (préciser les années):

- 2007-2008:

- 2008-2009:

- 2009-2010:

Objectif(s) poursuivi(s):

Axe(s) de recherche du CRIE:

2. PUBLICATIONS IDENTIFIÉES AU CRIE

(Identifier les étudiants par des italiques et respecter les normes APA)

2.1 Articles publiés dans des revues avec comités de lecture (RAC)

2.2 Livres publiés (LIV)

2.3 Contributions à un ouvrage collectif (COC)

2.4 Articles acceptés dans des revues avec comités de lecture (ART)

- 2.5 Direction (Dir) ou codirection (Co-dir) de numéros de revue
- 2.6 Actes de colloque (CAC)
- 2.7 Livres sous presse (*sp*), livres acceptés (*ac*), soumis (*sm*) ou en voie d'être soumis (*v-sm*)
- 2.8 Contributions à un ouvrage collectif accepté (COV-*ac*)
- 2.9 Articles soumis (RCA-*sm*)
- 2.10 Extraits de livres soumis (Ext-LIV-*sm*)
- 2.11 Rapports de recherche ou avis produits (RAP)
- 2.12 Articles dans des revues professionnelles sans comité (ART-RP)

3. COMMUNICATIONS IDENTIFIÉES AU CRIE

- 3.1 Communication avec arbitrage (COF)
- 3.2 Communication sur invitation (COF-*inv*)
- 3.3 Communication sans arbitrage (COF-*sans inv*)

4. ORGANISATION DE COLLOQUES, SYMPOSIUMS IDENTIFIÉS AU CRIE

5. ENCADREMENT D'ÉTUDIANTS

(Indiquer les noms des professeurs qui assurent l'encadrement)

Nom et prénom	Numéro matricule	Direction	Codirection	Titre	Programme	Date début	Bourse	Assistanat

6. INVESTISSEMENTS AU SEIN DU CRIE

7. INVESTISSEMENTS AU SEIN DE L'IRPÉ

8. INVESTISSEMENTS DANS DES MILIEUX SCOLAIRES IDENTIFIÉS AU CRIE

(ex.: consultations, sessions de formation continue, ateliers, conférences, présentations, démonstrations, avis, etc.)

9. INVESTISSEMENTS DANS DES TIERS MILIEUX DE PRATIQUE IDENTIFIÉS AU CRIE

(ex.: consultations, sessions de formation continue, ateliers, conférences, présentations, démonstrations, avis, etc.)

10. AUTRES ACTIVITÉS EN FONCTION DU CRIE OU POUVANT AVOIR DES RETOMBÉES POUR LE CRIE

- 10.1 Prix et bourses (PB)
- 10.2 Participation à des comités de pairs ou d'évaluation de la recherche (COF)
- 10.3 Participation à des jurys de mémoire et de thèse à titre d'expert (Jur)
- 10.4 Participation à l'évaluation d'articles de revues scientifiques (Éval-RS)
- 10.5 Participation à des comités éditoriaux de revues scientifiques (CÉ-RS)
- 10.6 Participation à des instances de gestion (IG)
- 10.7 Participation à l'organisation de congrès (OC)

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS ATTEINTS

1. SUBVENTIONS OU COMMANDITES IDENTIFIÉES AU CRIE

- Nombre de subventions, contrats ou commandites obtenus
 - comme chercheuse principale ou chercheur principal
 - comme cochercheuse ou cochercheur
- Nombre de subventions, contrats ou commandites demandés
 - comme chercheuse principale ou chercheur principal
 - comme cochercheuse ou cochercheur
- Nombre de demandes faites avec un ou plusieurs autres membres professeurs du CRIE

2. PUBLICATIONS IDENTIFIÉES AU CRIE

- Nombre de publications parues et identifiées au CRIE
 - comme auteure principale ou auteur principal
 - comme coauteure ou coauteur
- Nombre de publications associant
 - un ou plusieurs autres membres professeurs du CRIE
 - un ou plusieurs autres membres étudiants du CRIE

3. COMMUNICATIONS IDENTIFIÉES AU CRIE

- Nombre de communications présentées et identifiées au CRIE
 - comme auteure principale ou auteur principal
 - comme coauteure ou coauteur
- Nombre de communications associant
 - un ou plusieurs autres membres professeurs du CRIE
 - un ou plusieurs autres membres étudiants du CRIE

4. ORGANISATION DE COLLOQUES, DE SYMPOSIUMS, ETC.

- Nombre de colloques ou symposiums présentés et identifiés au CRIE
 - comme organisatrice principale ou organisateur principal
 - comme coordonnatrice ou coordonnateur

5. ENCADREMENT D'ÉTUDIANTS

- Nombre d'étudiantes ou étudiants encadrés à la maîtrise ou au doctorat
- Nombre d'étudiantes ou étudiants encadrés à la maîtrise ou au doctorat inscrits au CRIE
- Nombre d'étudiantes ou étudiants encadrés conjointement avec un ou plusieurs autres membres professeurs du CRIE
- Degré de participation des membres étudiants aux activités du CRIE

6. INVESTISSEMENTS AU SEIN DU CRIE

- Tâches récurrentes assumées (ex.: gestion/production de la Lettre de la Chaire et du CRIE; Gestion-animation des séminaires, gestion d'une collection, etc.)
- Tâches ponctuelles assumées (ex.: organisation d'un colloque identifié au CRIE, etc.)

7. INVESTISSEMENTS AU SEIN DE L'IRPÉ

- Tâches récurrentes assumées (ex.: responsabilité d'un chantier, etc.)
- Tâches ponctuelles assumées (ex.: participation à l'organisation d'un colloque identifié, etc.)

8. INVESTISSEMENTS DANS DES MILIEUX SCOLAIRES IDENTIFIÉS AU CRIE

- Nombre et types d'activités menées dans les milieux scolaires et identifiées au CRIE
- Effort pour l'élaboration d'ententes avec les milieux scolaires impliquant le CRIE ou certains de ses membres

9. INVESTISSEMENTS DANS DES TIERS MILIEUX DE PRATIQUE IDENTIFIÉS AU CRIE
(ex.: communautaire; santé et services sociaux, ministères, etc.)

- Nombre et types d'activités menées dans les milieux non scolaires et identifiées au CRIE
- Effort pour l'élaboration d'ententes avec les milieux non scolaires impliquant le CRIE ou certains de ses membres

10. AUTRES ACTIVITÉS EN FONCTION DU CRIE OU POUVANT AVOIR DES RETOMBÉES POUR LE CENTRE

- Nombre et importance du rayonnement pour le CRIE

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. SUBVENTIONS, CONTRATS OU COMMANDITES IDENTIFIÉS AU CRIE		
1.a.1	Nombre de <i>subventions</i> obtenues comme chercheur principal ¹	
	Nombre de <i>contrats</i> obtenus comme chercheur principal	
	Nombre de <i>commandites</i> obtenues comme chercheur principal	
1.a.2	Nombre de <i>subventions</i> obtenues comme cochercheur	
	Nombre de <i>contrats</i> obtenus comme cochercheur	
	Nombre de <i>commandites</i> obtenues comme cochercheur	
1.b.1	Nombre de <i>subventions</i> demandées comme chercheur principal	
	Nombre de <i>contrats</i> demandés comme chercheur principal	
	Nombre de <i>commandites</i> demandées comme chercheur principal	
1.b.2	Nombre de <i>subventions</i> demandées comme cochercheur	
	Nombre de <i>contrats</i> demandés comme cochercheur	
	Nombre de <i>commandites</i> demandées comme cochercheur	
1.c	Nombre de demandes faites avec un ou plusieurs autres membres professeurs du CRIE	
<i>Commentaires:</i>		
2. PUBLICATIONS IDENTIFIÉES AU CRIE		
2.a.1	Nombre de publications parues et identifiées au CRIE comme auteur principal	
2.a.2	Nombre de publications parues et identifiées au CRIE comme coauteur	
2.b.1	Nombre de publications associant un ou plusieurs autres membres professeurs du CRIE	
	Nombre de publications associant un ou plusieurs autres membres étudiants du CRIE	
<i>Commentaires:</i>		
3. COMMUNICATIONS IDENTIFIÉES AU CRIE		
3.a	Nombre de communications présentées et identifiées au CRIE comme auteur principal	
	Nombre de communications présentées et identifiées au CRIE comme coauteur	
3.b	Nombre de communications associant un ou plusieurs autres membres professeurs du CRIE	
	Nombre de communications associant un ou plusieurs autres membres étudiants du CRIE	
<i>Commentaires:</i>		
4. ORGANISATION DE COLLOQUES, DE SYMPOSIUMS, ETC.		
4.a	Nombre de colloques ou symposiums présentés et identifiés au CRIE comme organisateur principal	
4.b	Nombre de colloques ou symposiums présentés et identifiés au CRIE comme coordonnateur	
<i>Commentaires:</i>		
5. ENCADREMENT D'ÉTUDIANTS		
5.a	Nombre d'étudiantes ou étudiants encadrés à la maîtrise ou au doctorat	
5.b	Nombre d'étudiantes ou étudiants encadrés à la maîtrise ou au doctorat inscrits au CRIE	
5.c	Nombre d'étudiantes ou étudiants encadrés conjointement avec un ou plusieurs autres membres professeurs du CRIE	
5.d	Degré de participation des membres étudiants aux activités du CRIE:	
<i>Commentaires:</i>		

¹ Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

6. INVESTISSEMENTS AU SEIN DU CRIE	
6.a	Tâches récurrentes assumées (ex.: gestion/production de la Lettre de la Chaire et du CRIE; Gestion-animation des séminaires, gestion d'une collection, etc.) :
6.b	Tâches ponctuelles assumées (ex.: organisation d'un colloque identifié au CRIE, etc.) :
<i>Commentaires:</i>	
7. INVESTISSEMENTS AU SEIN DE L'IRPÉ	
7.a	Tâches récurrentes assumées (ex.: responsabilité d'un chantier, etc.) :
7.b	Tâches ponctuelles assumées (ex.: participation à l'organisation d'un colloque identifié, etc.) :
<i>Commentaires:</i>	
10. INVESTISSEMENTS DANS DES MILIEUX SCOLAIRES IDENTIFIÉS AU CRIE	
8.a.1	Nombre d'activités menées dans les milieux scolaires et identifiées au CRIE
8.a.2	Types d'activités menées dans les milieux scolaires et identifiées au CRIE :
8.b	Effort pour l'élaboration d'ententes avec les milieux scolaires impliquant le CRIE ou certains de ses membres :
<i>Commentaires:</i>	
9. INVESTISSEMENTS DANS DES TIERS MILIEUX DE PRATIQUE IDENTIFIÉS AU CRIE (ex.: communautaire; santé et services sociaux, ministères, etc.)	
9.a.1	Nombre d'activités menées dans les milieux non scolaires et identifiées au CRIE
9.a.2	Types d'activités menées dans les milieux non scolaires et identifiées au CRIE :
9.b	Effort pour l'élaboration d'ententes avec les milieux non scolaires impliquant le CRIE ou certains de ses membres :
<i>Commentaires:</i>	
10. AUTRES ACTIVITÉS EN FONCTION DU CRIE OU POUVANT AVOIR DES RETOMBÉES POUR LE CENTRE	
10.a.1	Nombre d'activités :
10.a.2	Importance du rayonnement pour le Centre :
<i>Commentaires:</i>	